

Les plantes et la médecine *

Exposé introductif par Pierre DELAVEAU **

C'est à Albert le Grand, l'un des maîtres de Saint-Thomas, que nous devons la création du mot plante. Avant le XIII^e siècle, on maintenait la tradition gréco-romaine en différenciant le monde végétal en deux catégories distinctes : d'abord les herbes propres à la nourriture des brebis, chèvres et vaches en pacage - la racine *bô* a fourni *boscô* en grec, puis *botanè* pour cette herbe propre à être broutée -, d'autre part les arbres, rattachés étymologiquement à la racine *dr*, signe de force, à la riche progéniture, qui fournissaient les matières premières pour de multiples applications : construction des habitations, confection d'outils et d'armes. Le Moyen Age savait aussi utiliser les joncs pour recouvrir le sol et le rafraîchir, le joncher.

Les cours de ce docte dominicain attiraient la jeunesse de toute l'Europe. Le patronage de Magnus Albertus est revendiqué par le corps des pharmaciens et son nom est perpétué à Paris par la place Maubert. Il a donc conscience de l'unicité du monde végétal. Il choisit le nom de *planta*, jusque-là utilisé par les Pline, Virgile et Columelle pour désigner les scions, boutures et rejetons ; il lui donne le sens général actuel, la traduction en *plante* datant de 1542. *Herba* prend alors de son importance, tandis que plante se met à acquérir une large place dans notre langage avec les expressions plante alimentaire, plante ornementale, plante verte, plante à parfum, plante toxique, le Jardin des Plantes, plantes médicinales... Herbe persistera toutefois dans des expressions telles que "marché aux herbes", marquant peut-être le souvenir de ventes de plantes utiles à la santé, terme que les Britanniques continuent d'utiliser pour "plantes médicinales".

Ce sont précisément ces dernières qui retiennent notre attention aujourd'hui. D'apparence un peu désuète, l'expression plante médicinale doit être définie. Consultons la Pharmacopée française qui, mieux que les dictionnaires bien décevants à ce sujet, a apporté cette année 1989 une définition rigoureuse qui manquait aux textes réglementaires. Contentons-nous de la première phrase : "Les plantes médicinales sont des plantes dont au moins une partie possède des propriétés médicamenteuses". Suivent

* Communication présentée à la séance du 21 octobre 1989 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

** 13 rue Soufflot, 75005 Paris.

diverses propositions précisant les qualités et les caractéristiques générales, soit une monographie de plusieurs pages.

Est-il nécessaire de rappeler que, jusqu'au début du XIX^e siècle, seules les ressources naturelles pourvoient aux besoins de la thérapeutique et que, parmi elles, les plantes occupaient une position privilégiée? Le temps manque ici pour exposer les mécanismes qui ont dû présider au choix des plantes retenues et initier les fondements de la pharmacologie moderne.

De nos jours, il est aisément de classer ainsi les plantes dans leurs rapports avec la santé. Tout d'abord les plantes à intérêt thérapeutique. On les utilise diversement : en nature, soit pour la préparation de tisanes et sous forme de préparations galéniques diverses telles que teintures et extraits - actuellement largement modernisés grâce aux nouveaux procédés d'extraction, de nébulisation et de lyophilisation -, vins médicinaux et élixirs - préparations obsolètes dont il sera probablement parlé un peu plus tard, en particulier avec les "vins herbés" chers à Sainte-Hildegarde de Bingen -, alcoolats dont l'heure de gloire fut le XVII^e siècle, avec l'alcoolat vulnéraire, d'abord célébré par Madame de Sévigné sous le nom d'"Eau d'arquebusade", l'alcoolat de Fioraventi, l'eau de la reine de Hongrie... Toutes ces préparations galéniques sont des formes intermédiaires pouvant entrer dans la formule de fabrication de médicaments complexes.

Une troisième manière d'exploiter les constituants des plantes est d'extraire les principes actifs tels que digoxine, quinine et quinidine, chymopapavine ; on les utilise à l'état pur comme toute substance de synthèse.

En outre, les plantes peuvent servir à l'hémi-synthèse de molécules pharmacologiquement actives à partir de certains de leurs constituants, par exemple à l'obtention de corticoïdes à partir de saponines des Dioscoracées. Et nombre de substances chimiques relativement banales sont industriellement obtenues à partir de précurseurs généralement produits par des plantes de grande culture, par exemple le glucose, l'acide ascorbique, le sorbitol, des acides aminés... sont indirectement issus du maïs.

C'est encore l'exploitation des remarquables activités enzymatiques des champignons pour la modification à haut rendement de diverses substances actives.

On s'explique ainsi que parmi les spécialités pharmaceutiques actuelles, celles qui sont tributaires du monde végétal atteignent une proportion de l'ordre de 30 à 40 %, sans compter les emplois indirects de constituants végétaux dans le rôle d'excipients.

Une seconde catégorie d'applications des plantes relève de la cosmétologie et bien entendu, une attention particulière doit porter aussi aux plantes à intérêt alimentaire et diététique, ainsi qu'aux plantes toxiques.

Avant toute chose, il serait intéressant d'insister sur le fait qu'un désaccord profond existe entre les conceptions anciennes et les modernes, aussi bien à propos de l'entité végétale elle-même que concernant "la maladie". Une méconnaissance de cette rupture entre "la médecine ancienne", dont nous constatons encore l'émergence au début de ce siècle avec l'application de vieux modes de pensée en matière thérapeutique, et la médecine moderne, amène à des contre-sens graves dans l'interprétation des textes anciens. Cette erreur fondamentale dans la connaissance des usages traditionnels renforce d'autre part les fâcheuses tendances de nos contemporains à accepter sans esprit critique de trop nombreuses affirmations sans fondement. Mais le programme prévu ne

me permettra pas de développer personnellement et de discuter cet aspect pourtant fondamental si l'on envisage les utilisations modernes des plantes.

Celles qui sont actuellement utilisées ressortissent surtout au fonds méditerranéen qui a été complété ensuite par les acquisitions des terres nouvelles dès le XVIe siècle. Le Moyen Age avait été fidèle à la pensée des grands auteurs de l'Antiquité et il est probable que l'un des progrès en matière de santé au cours des dix siècles fut d'exploiter habilement les plantes médicinales, surtout à partir de ces centres de civilisation qu'étaient les abbayes.

C'est pourquoi, invité par le professeur André Cornet, président de notre société, à organiser une séance axée sur les plantes et la médecine, il nous a paru impossible de traiter les plantes médicinales dans leur généralité. Ont été retenus trois aspects particuliers. Le professeur Jean Barbaud nous parlera des capitulaires fameux *De villis* de Charlemagne, témoignage du soin pris par le souverain pour développer la production de plantes utiles à son empire. Nul n'était mieux autorisé que notre collègue dont les connaissances des langues médiévales s'ajoutent à de solides compétences scientifiques.

Au R.P. René Courtois reviendra de nous présenter l'abbaye de Vauclair sous l'angle de l'organisation du jardin botanique et de la culture de plantes médicinales pendant plusieurs siècles. Spécialiste de l'archéologie des abbayes cisterciennes, le R.P. Courtois a la chance de résider à Vauclair, dans l'Aisne, où il a reconstitué une collection de plantes médicinales dont beaucoup correspondent à celles dont il nous aura été précédemment parlé. Le fait important est que les archives de cette abbaye détruite par les bombardements de la grande guerre sont pour la plupart sauvées et conservées. Elles sont d'autant plus précieuses que des destructions quasi-systématiques ont abîmé les archives et les trésors des abbayes sous la Révolution, pendant l'Empire (abbaye de Jumièges) et même encore au début de la Restauration (abbaye de Marmoutiers près de Tours).

Peut-être, si le temps de parole le permet, le docteur Alain Ségal nous fera-t-il part de ses connaissances sur les jardins botaniques de la ville de Reims, exemple intéressant de productions végétales urbaines.

Enfin, Madame J. Mouliérac nous invitera à un retour en arrière, les yeux fixés sur Dioscoride. Médecin du Ier siècle d'origine grecque - on devrait dire Dioscoridès - bénéficiaire d'une formation classique, il participait aux déplacements des légions romaines auxquelles il était affecté. Ses enquêtes auprès des guérisseurs, des berger, lui ont permis de recueillir de nombreuses informations sur les traditions de médecine populaire de l'époque et sur les plantes méditerranéennes et du Proche-Orient. Son influence et son rayonnement ont marqué non seulement le monde romain, puis chrétien, mais encore celui des lettres arabes dont les manuscrits traduisent de façon évidente les échanges culturels et scientifiques qui s'établissaient entre les peuples des rivages de la Méditerranée. Mme Mouliérac, pharmacien, est responsable de l'"Unité Art Islamique" à l'Institut du Monde Arabe et membre, comme M. Barbaud et moi-même, de la Société d'Histoire de la Pharmacie.

C'est donc à une sorte de séance mixte réunissant des membres des deux sociétés que nous sommes conviés grâce à l'aimable attention de notre président et je me fais l'interprète de nombreuses personnes ici présentes pour le remercier sincèrement.